
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES

Mis à jour le 28 juillet 2024

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de séances de shiatsu, organisation et animations d'ateliers collectifs auto-shiatsu, organisation et animation d'ateliers shiatsu du samouraï, vente de chèques cadeaux, méthode de relaxation d'origine japonaise, qui se pratique par pression des doigts sur les points d'acupuncture telles que proposées par l'entreprendre individuelle Madame Murielle Johnson ("le prestataire") Spécialiste en shiatsu, Certifié SPS demeurant au 8T rue des 4 vents- 86480 Rouillé, n° SIRET 54007449900026 aux clients professionnels, institutions, associations, non professionnels (« Les Clients ou le Client »). Le prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes : contact@shikoshiatsu.com - 07 65 58 47 97 . Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet personnel du certifié ou à défaut sur le formulaire papier préalablement remis au Client avant toute prestation.

Le Client est tenu de prendre connaissance des principales caractéristiques des Services avant toute passation de commande. Le choix et l'achat du service proposé est de la seule responsabilité du Client.
Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS et prévaudront sur tout autre document. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la prestation. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans le cadre des formations qu'il a reçues. Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte. Les règles de déontologie, le secret professionnel et la confidentialité seront respectés par le Prestataire. Le Prestataire pourra, s'il le juge nécessaire, interrompre à tout moment une séance s'il estime que la santé du Client l'exige et/ou suivant les contre-indications qu'il aura déterminées.

ARTICLE 2 – Prix

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur la fiche tarifaire du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT non assujettis à TVA et tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur la fiche tarifaire. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de la prestation, y compris ces frais. Une facture est établie par le prestataire et remise au Client lors de la fourniture des prestations commandées. Certaines commandes peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de 60 jours après leur établissement sauf si le devis prévoit une durée moindre.

ARTICLE 3 – Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS ou sur la fiche tarifaire fournie par ce dernier, le service qu'il désire commander, selon les modalités y figurant et de vérifier l'exactitude de la commande. Il appartient au Client de signaler immédiatement toute erreur ou empêchement pour le rendez-vous ainsi pris avec le Spécialiste. Toute commande passée sur le site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Client recevra un mail de confirmation du rendez-vous, ou une confirmation téléphonique comprenant confirmation de la date, de l'heure et du lieu de rendez-vous avec les coordonnées du Spécialiste. Le Client a la possibilité d'annuler sans délai sa commande de rendez-vous et peut changer le lieu de fourniture de la prestation avant que celle-ci ne soit réalisée. Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 4 – Conditions de paiement

La prestation est payée par chèque, en espèces ou par virement bancaire sur le compte bancaire du prestataire (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la commande)

Le prix est payable en totalité et en un seul versement à la fin de la prestation. Le paiement effectué par le Client ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Professionnel.

Les présentes conditions de paiement sont applicables, sauf convention particulière entre les parties, tel acomptes.

L'acompte à la commande doit être versé au moment de la signature du bon de commande et au plus tard dans un délai de huit jours à compter de cette signature. Passé ce délai, le prestataire pourra demander la résiliation du contrat.

Toute phase d'exécution de la prestation commencée, même non achevée, pour quelque cause que ce soit reste due.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit. Conformément à l'article L. 221-10 du Code de la Consommation et sauf exceptions visées à ce même article, lorsque la commande a été souscrite hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221- 1 du Code de la Consommation, l'exécution et le paiement des Services ne pourront avoir lieu avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion des présentes par un consommateur, sauf demande expresse en sens contraire du Client recueillie dans les conditions prévues à l'article L.221- 25 du Code de la Consommation.

ARTICLE 5 – Fourniture des Prestations

La prestation commandée par le Client sera fournie selon les modalités suivantes :

Consistant en une séance de shiatsu d'une durée variant entre 30 et 45 minutes selon le choix du Client, et en fonction de la demande de ce dernier selon les modalités figurant sur le site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS, la prestation pourra être effectuée au domicile du Client ou sur le lieu d'exercice du professionnel de shiatsu. La date et l'horaire de la réalisation de la prestation seront confirmés au Client, par téléphone ou par mail.

Lesdits Services seront fournis à compter de la validation définitive de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes CGV à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS. Celui-ci s'engage à effectuer sa prestation avec sérieux et professionnalisme pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais convenus entre eux.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire les coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des soins par le Professionnel, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai de 30 jours à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par courrier recommandé avec accusé de réception, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire qui se chargera de les transmettre sans délai au Praticien concerné. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client. Le Professionnel remboursera ou rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 – Droit de rétractation

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation « Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint et également disponible sur le site ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé au Prestataire aux coordonnées postales ou mail indiquées à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

L'intervention du prestataire est conditionnée par l'accord express et écrit du client et le paiement de l'acompte selon les accords stipulés dans le devis.

Tout retard ou arrêt dans la réalisation de la prestation du prestataire pour une cause quelconque indépendante de sa volonté ne pourra lui être opposé et son intervention pourra être reportée d'autant.

Dans le cas où la réalisation de la prestation requiert une intervention chez le client, celui-ci devra rendre accessible le site et mettre gratuitement à la disposition du prestataire les aides nécessaires à l'opération.

Le remboursement de la totalité des sommes versées, doit être fait dans les 14 jours à partir du moment où le prestataire est informé de la décision du client de se rétracter.

ARTICLE 7 – Protection des données personnelles

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au prestataire. Elles sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'article L. 226-13 du Code pénal et le règlement européen (UE) 2016/679 sur les données personnelles du 27 avril 2016.

Les données à caractère personnel qui sont collectées sont les suivantes :

Commande de Prestations : Lors de la commande de la Prestation par le Client auprès du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS : Nom, Prénom, adresse postale, adresse mail, coordonnées téléphoniques afin de permettre au Professionnel de fixer le rendez-vous. Lors de la réalisation de la Prestation par le Spécialiste en shiatsu : Antécédents médicaux, nature des interventions ou accidents, prises médicamenteuses, contre-indications médicales.

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Professionnel certifié SPS et de ses salariés et ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

Le responsable de traitement des données est le Professionnel certifié SPS, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel. Murielle Johnson EI. Vous pouvez contacter le responsable du traitement à l'adresse suivante : contact@shikoshiatsu.com

Les données médicales sont couvertes par le secret professionnel du Professionnel certifié SPS.

Durée de conservation des données : Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable. Conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel, ainsi que leur rectification, leur effacement, la limitation du traitement, le droit de s'opposer au traitement ou le droit à la portabilité des données. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL concernant le traitement de vos données (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire

Sécurité et confidentialité : Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

ARTICLE 7 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site personnel du Spécialiste en shiatsu, certifié SPS est la propriété de ce dernier et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le prestataire conserve intégralement, sauf convention contraire, la propriété intellectuelle de ses devis, projets, études, support d'ateliers fournis à l'appui de sa proposition ou pour les besoins du marché.

ARTICLE 8 – Droit applicable – Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 9 – Litiges

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

En l'espèce, le médiateur désigné est l'Association Nationale des Médiateurs – ANM Conso – 62, rue Tiquetonne 75002 PARIS – <http://www.anm-conso.com/menu-prof.php>. Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

En cas de litige entre professionnels, compétence est attribuée au tribunal de Commerce de Poitiers dont dépend le siège social du prestataire, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Article 10 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouveaux Services ou les modifications tarifaires.

Toute commande ou prise de rendez-vous consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Annexe 1 : Formulaire de rétractation Murielle Johnson EI - Enseigne Shiko Shiatsu

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation - dans le respect des conditions prévues aux présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous :

À l'attention de :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

-Nom(s) et référence(s) de(s) commande(s) :

-Commandé(s) le :

Nom du client à l'origine de la commande :

Adresse du client à l'origine de la commande :

Signature du client :